



Pension alimentaire versée mais non encaissée

Par **yannick olivier**, le **18/09/2009** à **11:25**

Bonjour,

Je suis divorcé et papa de deux enfants. Je dois verser une pension alimentaire de deux cent euros par enfant tous les mois, soit 400 euros. Je verse cette pension par chèque, que je donne en main propre, ou que j'envoie par la poste à mon ex-épouse, depuis trois ans. Elle n'a jamais accepté que cela se fasse par virement, comme j'avais pu le demander lors d'un précédent jugement, et refuse également de me signer un document comme quoi je lui donne bien en main propre. Or, il s'avère que cela fait le troisième mois consécutif qu'elle n'encaisse plus les chèques. Je lui en ai bien évidemment parlé, lui ai envoyé deux mails, qu'elle n'a pas ouvert, et à chaque fois elle me donne une nouvelle raison pour laquelle elle ne les a toujours pas encaissés (soit disant déjà déposés à la banque depuis 15 jours, puis elle les avait perdus et vient de les retrouver....). J'ai donc été obligé de déposer une main courante pour signaler les faits, et afin de me protéger, mais est-ce que cela va suffire? Que pourrais-je faire pour ne pas être ennuyé, si toutefois c'est cela qu'elle cherche?

Merci d'avance pour votre réponse.